

CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

Extrait de procès-verbal de la séance
du 8 novembre 2023

Présidence de M. Pascal MARTIN

Conseillers-ères présents-es : 85

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le préavis de la Municipalité N° 36/10.23 - Demande d'un crédit de CHF 200'000.00 TTC pour l'installation d'un arrosage automatique sur les terrains du Parc des Sports ;
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 200'000.00 pour l'installation d'un arrosage automatique au Parc des Sports ;
2. de dire que le montant de CHF 200'000.00 TTC sera amorti en règle générale, en 10 ans, à raison de CHF 20'000.00 TTC par année à porter en compte dès le début d'utilisation de l'immobilisation.

Ainsi délibéré le 8 novembre 2023

L'attestent :

Le président

La secrétaire

Pascal Martin

Tatyana Laffely Jaquet